



DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin, le Conseil Municipal de La Chapelle Hermier dûment convoqué le 20 juin, s'est réuni en réunion ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Sébastien PAJOT, Maire.

Etaient présents : Sébastien PAJOT, Guy RAPITEAU, Emmanuel MAREIX, Bernard LECOCQ, Sébastien CORNU, Charles GARANDEAU, Chantal DESVARENNES, Josette BOUCHEREAU, Benoît HERIEAU, Dominique MERIEAU, Christophe GAUVRIT, Patrice MECHIN

Etaient absents : Sylvie LABBE pouvoir à Chantal DESVARENNES,

Désignation d'un secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) créé par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Bernard LECOCQ a été élu secrétaire de séance

LISTE DES DELIBERATIONS

En application de l'Ordonnance n°2021-1310 et du Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
29	Attribution du marché de travaux de la rénovation de la mairie et construction d'un espace associatif annexé	OUI
30	Convention de mise à disposition du personnel des services techniques communaux pour l'entretien des bâtiments EJ	OUI
31	Approbation du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)	OUI
32	Reversement de la taxe d'aménagement des zones d'activités à la Communauté de communes à compter du 1 ^{er} janvier 2024	OUI
33	Avenant n°1 : durée du marché de maîtrise d'œuvre de la mairie	OUI

Le secrétaire de séance,

Bernard LECOCQ

Le Maire,

Sébastien PAJOT

